



Comité de pilotage - Comité d'orientation

- Termes de référence -

Contexte

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides, créés en 2001 dans la lignée du 1^{er} Plan national en faveur des zones humides pour susciter et accompagner davantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides. Depuis 2008, ce réseau des Pôles-relais est coordonné par l'Onema qui apporte un appui au Ministère en charge de l'écologie pour soutenir la politique nationale en ce domaine. Par ailleurs, depuis janvier 2014, les Pôles-relais zones humides bénéficient d'une charte de reconnaissance signée entre le Directeur général de l'Onema, le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère en charge de l'écologie et les organismes ou consortiums qui se sont vus accorder par l'Etat ce label « Pôle-relais zones humides » pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Le Pôle lagunes est coordonné par la Tour du Valat, également responsable de l'animation du programme en PACA, et s'appuie sur le CEN L-R et l'OEC afin d'être représenté dans chaque région méditerranéenne et d'être au plus près du terrain et des acteurs locaux.

Les principaux objectifs de ce programme sont de mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques, animer un réseau d'échange et sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés, pour favoriser une meilleure reconnaissance de ces milieux, encourager de meilleures pratiques de gestion et in fine améliorer la situation des lagunes méditerranéennes françaises. C'est un programme innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative.

L'organisation du fonctionnement du Pôle lagunes se fait depuis septembre 2007 autour de deux organes de gouvernance :

- un Comité de pilotage
- un Comité d'orientation

1. Comité de pilotage

1.1 Missions

Le Comité de pilotage définit les orientations et les priorités d'action du Pôle lagunes et s'assure de leur bonne réalisation, sur la base des propositions et comptes-rendus que lui soumet le Pôle lagunes.

Le Comité de pilotage valide les bilans financiers et rapports d'activité de l'année écoulée et le budget et programme prévisionnel de l'année à venir.

1.2 Composition et fonctionnement

Le Comité de pilotage du Pôle lagunes est présidé par la Directrice de la DREAL PACA ou son représentant.

Il est composé :

- d'un représentant de l'Onema,
- des représentants des DREAL de Languedoc-Roussillon, de PACA et de Corse
- des représentants des deux délégations de l'Agence de l'eau RMC de Marseille et de Montpellier,
- des représentants des collectivités territoriales (Régions et Conseils généraux),
- des représentants des 3 structures animatrices du Pôle lagunes, que sont la Tour du Valat, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Dans l'hypothèse où d'autres bailleurs s'engageraient de manière pérenne auprès du Pôle lagunes, ils deviendraient membres du COPIL.

Le Comité de pilotage se réunit en moyenne trois fois par an. Son secrétariat est assuré par le coordinateur du Pôle lagunes qui envoie les invitations et établit les comptes-rendus de réunion.

2. Comité d'orientation

2.1 Missions

Le Comité d'orientation est une instance consultative au sein de laquelle l'interface entre décideurs, scientifiques et socio-professionnels doit s'opérer. Cet organe d'échange et de réflexion a pour vocation de produire des recommandations sur les orientations du Pôle lagunes et sur les actions à mettre en œuvre. Ces recommandations sont soumises au Comité de pilotage. Le Comité d'orientation étudie également le bilan des actions de l'année précédente.

2.2 Composition et fonctionnement

Le Comité d'orientation est composé des 3 collèges suivants :

- Institutionnels :
 - o Services de l'état
 - o Etablissements publics
 - o Collectivités territoriales
- Gestionnaires :
 - o Organisations professionnelles et représentants d'usagers
 - o Structures gestionnaires des lagunes méditerranéennes
 - o Autres réseaux
- Scientifiques

Ainsi que les 3 structures animatrices du Pôle lagunes: Tour du Valat, Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, Office de l'Environnement de la Corse.

La composition détaillée se trouve en annexe.

Le Comité d'orientation se réunit une fois tous les 2 ans.

La préparation des Comités d'orientation est assurée par l'équipe du Pôle lagunes et son secrétariat par la coordinatrice du programme.

ANNEXE : Composition du Comité d'orientation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

COLLEGE N°1 : LES INSTITUTIONNELS

SERVICES DE L'ETAT

Monsieur le Directeur de l'eau et de la biodiversité du Ministère en charge de l'écologie
Monsieur le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représenté par Madame le
DREAL PACA ou son représentant (**Présidente du Comor**)
Monsieur le Préfet de la région Languedoc-Roussillon représenté par Monsieur le
DREAL Languedoc-Roussillon ou son représentant
Monsieur le Préfet de Corse représenté par Monsieur le DREAL Corse ou son
représentant
Monsieur le Directeur de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée ou son
représentant

ETABLISSEMENTS PUBLICS

ONEMA

Mme la Directrice, ou son représentant
M. le Délégué Interrégional ou son représentant (Montpellier)

AGENCE DE L'EAU RMC

Délégation de Marseille, Madame la Déléguée régionale, ou son représentant
Délégation de Montpellier, Monsieur le Délégué régional, ou son représentant

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Délégation PACA, Monsieur le Délégué régional, ou son représentant
Délégation LR, Monsieur le Délégué régional, ou son représentant
Délégation Corse, Monsieur le Délégué régional, ou son représentant

COLLECTIVITES TERRITORIALES

REGIONS

Monsieur le Président du Conseil régional PACA ou son représentant
Monsieur le Président du Conseil régional Languedoc-Roussillon ou son représentant
Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse ou son représentant
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant

CONSEILS GENERAUX

Monsieur le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général du Var ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général du Gard ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général de l'Hérault ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général de l'Aude ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général des Pyrénées-Orientales ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général de Haute-Corse ou son représentant,
Monsieur le Président du Conseil général de Corse du Sud ou son représentant.

COLLEGE N°2 : LES GESTIONNAIRES

ORGANISMES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES / REPRESENTANTS DES USAGERS

CHAMBRES REGIONALES D'AGRICULTURE

CRA PACA, Monsieur le Président, ou son représentant,
CRA LR, Monsieur le Président, ou son représentant,
CRA Corse, Monsieur le Président, ou son représentant,

CRPMEM (Comités Régionaux des Pêches et des Elevages Marins de Méditerranée)

CRPMEM PACA, Monsieur le Président, ou son représentant,
CRPMEM LR, Monsieur le Président, ou son représentant,
CRPMEM Corse, Monsieur le Président, ou son représentant

CONCHYLICULTURE

Comité Régional de la Conchyliculture en Méditerranée, Monsieur le Président, ou son représentant

CEPRALMAR, Monsieur le Président, ou son représentant

COMITES REGIONAUX DU TOURISME

CRT de PACA, Monsieur le Président, ou son représentant
CRT du Languedoc-Roussillon, Monsieur le Président, ou son représentant
Agence du Tourisme de Corse, Monsieur le Président, ou son représentant

GESTIONNAIRES DE LAGUNES

L'ensemble des gestionnaires de lagunes méditerranéennes est invité. En cas de trop grande affluence, une priorité sera donnée pour répartir les places de manière équitable sur l'ensemble du territoire d'intervention du Pôle lagunes, à savoir les régions LR, PACA et Corse.

AUTRES RESEAUX

RESEAUX EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

GRAINE LR, Monsieur le Président, ou son représentant
GRAINE PACA, Plateforme régionale de concertation en EEDD PACA, Monsieur le Président, ou son représentant
RESEAU MER PACA, Monsieur le Président ou son représentant
OEC, service éducation à l'environnement, Monsieur le Président ou son représentant

RESEAUX DE GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

RRGMA, Monsieur le Président, ou son représentant
REN PACA, Monsieur le Président, ou son représentant
REN PLR, Monsieur le Président, ou son représentant
Association Ramsar France, Monsieur le Président, ou son représentant
Association MEDWET, Monsieur le Président, ou son représentant

COLLEGE N°3 : LES SCIENTIFIQUES

SCIENTIFIQUES

- Emmanuelle ROQUE D'ORBCASTEL Ifremer Sète, Laboratoire Environnement Ressources
- Nathalie MALET, IFREMER Bastia
- Marc CHEYLAN, EPHE – Laboratoire Biogéographie des Vertébrés, Université Montpellier II
- Marc TROUSSELIER, directeur du Laboratoire Ecosym UMR 5119, Univ. Montpellier II
- Rutger DE WIT, animateur du Réseau des Eaux de Transition, Laboratoire Ecosym UMR 5119, Université Montpellier II.
- Hélène REY-VALETTE ou François VALETTE, LAMETA, Faculté de Sciences Economiques (bureau 507), Montpellier, INRA
- Marc VERLAQUE, Centre d'Océanologie de Marseille, Université de Marseille
- Alain CRIVELLI, Tour du Valat
- Patrick GRILLAS, Tour du Valat
- Christine PERGENT MARTINI, professeur université de Corse
- Bernard PICON,
- Olivier CIZEL, GHZH
- Guy-François FRISONI, Office de l'Environnement de la Corse
- Vanina LEONI, Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia
- Jean-Pierre QUIGNARD
- Mario KLESCZEWSKI ou Olivier SCHER, CEN L-R
- Anaïs GIRAUD, Agence de l'eau RM&C
- Mireille PROVANSAL
- François SABATIER, CEREGE
- Christelle AUDOUIT, ingénieur de recherche, Laboratoire Territoires Villes Environnement & Société (TVES)/Université de Lille
- Dominique LASSARRE, Professeur émérite, Université de Nîmes
- Véronique NICOLAS, ONEMA/Direction de l'Action Scientifique et Technique
- Vanina PASQUALINI
- Stéphanie FAYOLLE, IMBE (ex IMEP)